APRÈS ART. 14 N° 122

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3791)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 122

présenté par

M. Diard, Mme Bouchet Bellecourt, M. Rolland, M. Pauget, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Audibert, M. Reda, Mme Kuster, M. Jean-Claude Bouchet, M. Hemedinger, M. Boucard, M. Rémi Delatte et Mme Le Grip

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.